

Synthèse de la réunion CCAS du 27 janvier 2020

- **Lecture du procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2019.**

☞ Adoption à l'unanimité.

- **Demande de soutien financier.**

Le Président présente le dossier de demande d'aide.

☞ Compte tenu des difficultés financières de l'intéressée, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité et après délibération, de régler directement auprès des Ambulances Sud Vienne, les factures de transport taxi, d'un montant de 357 € 00.

- **Point sur les demandes de validation de services.**

La validation de services permet à un agent contractuel (non-titulaire), lorsqu'il est nommé fonctionnaire (titulaire), de cotiser à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) : ainsi, ses services réalisés en tant que non-titulaire passent au régime spécial des fonctionnaires.

La facture adressée à la collectivité, par la CNRACL, est calculée en fonction de la situation indiciaire et de la catégorie de l'agent, au jour de sa titularisation : la somme demandée correspond à la différence entre les cotisations versées à l'IRCANTEC (Institution Retraite Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'État et des Collectivités publiques) et celles qui auraient dû être réglées à la CNRACL.

L'agent, de son côté, doit acquitter la partie « cotisations salariales » : **dès lors qu'il donne son accord pour payer, la facture devient une dépense obligatoire pour la collectivité.**

Seuls les services de droit public sont validables.

À compter du 2 janvier 2013, cette procédure n'est plus possible ; toutefois, de nombreux dossiers antérieurs à cette date sont en instance dans les locaux de la CNRACL et il faudra compter plusieurs années pour les épurer.

2 dossiers viennent récemment d'être déposés et la CNRACL réclame les sommes suivantes :

- ✓ 2 377 € 09, correspondant aux services effectués : cumul de plusieurs contrats entre août 2000 et août 2004.
- ✓ 1 237 € 60, correspondant aux services effectués du 01/02/2004 au 30/09/2004, soit une durée totale d'1 trimestre et 3 mois ½ environ.

- **Questions diverses.**

☞ Néant.